

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 16 décembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 9 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAI, Jean-Marc LAVIGNE, Xavier MAUME, Louis PEREIRA, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné procuration à M. Louis PEREIRA, Mme Manon DEQUAIRE a donné procuration à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné procuration à M. Jean DELAUGERRE, Mme Jacinthe GUILLOT a donné procuration à Mme Lydie ROBERT, Mme Florence JOUVE a donné procuration à M. Jean-Marc LAVIGNE, M. René LEMERLE a donné procuration à Mme Adeline ROUX, Mme Françoise LUNEAU a donné pouvoir à M. François RUDEL, M. Vincent MAZIN a donné procuration à M. Yves FERRIER, Mme Laïla MEILLAUD a donné procuration à M. Xavier MAUME.

Absents : Mme Sandra AUJOL, MM. François PIGNOL, Jean-Claude PROST

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2022-68 : ADRESSAGE DES LOTS DU LOTISSEMENT DE LA GONDOLE

M. le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 21 juin 2018, la commune de Mezel avait déterminé les noms des voiries du Hameau de la Gondole,

L'OPHIS sollicite le conseil municipal pour l'adressage des lots libres du lotissement, nécessaire à la création dudit lotissement,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'adressage des lots du lotissement de la Gondole tel que détaillé dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente délibération,

ADRESSAGE DES 27 LOTS LOTISSEMENT DE LA GONDOLE
n° 19 rue de l'Azuré n° 35 rue de l'Azuré n° 49 rue de l'Azuré n° 65 rue de l'Azuré n° 79 rue de l'Azuré
n° 6 rue de l'Origan n°18 rue de l'Origan n° 36 rue de l'Origan n° 46 rue de l'Origan n° 60 rue de l'Origan n° 13 rue de l'Origan n° 27 rue de l'Origan n° 35 rue de l'Origan n° 51 rue de l'Origan n° 62 rue de l'Origan n° 72 rue de l'Origan n° 78 rue de l'Origan n° 92 rue de l'Origan n° 106 rue de l'Origan n° 124 rue de l'Origan n° 142 rue de l'Origan n° 95 rue de l'Origan n° 113 rue de l'Origan n° 129 rue de l'Origan
n° 184 chemin de la Gondole n° 294 chemin de la Gondole n° 300 chemin de la Gondole

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (24 voix),

- **APPROUVE** l'adressage des lots libres du lotissement de la Gondole tel que détaillé dans le tableau ci-dessus et le plan joint à la présente délibération,
- **CHARGE M.** le Maire de transmettre cette délibération à l'OPHIS du Puy de Dôme.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 19 décembre 2022,
Certifiée transmise en Préfecture, le 19 décembre 2022

Le Maire,
Jean DELAUGERRE